

CAFDES

Diplôme d'État de niveau 7 – RNCP 36838

Mise à jour le
13/04/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Assurer l'organisation et la qualité des accompagnements dans le respect du cadre législatif et réglementaire, par délégation de l'employeur.
- Favoriser l'accès des usagers à leurs droits et à l'exercice de la citoyenneté.
- Faciliter l'expression et la satisfaction des besoins des bénéficiaires.
- Acquérir et développer les capacités à décider et à agir.
- Anticiper les mutations sociales et territoriales.
- Se référer aux exigences éthiques et déontologiques du secteur de l'intervention sociale.
- Développer les compétences des professionnels, la QVT et l'intelligence collective.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Il n'y a pas d'épreuve de sélection pour les candidats ayant trouvé un employeur.

DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans et demi.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis peuvent permettre aux candidats d'avoir des allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 770H

La formation théorique de 700 h est organisée en 4 blocs de compétences définissant 4 domaines de formation :



- BC1/DF1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196 h)
- BC2/DF2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service établissement ou service (154 h)
- BC3/DF3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou de service (196 h)
- BC4/DF4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou de service (154 h)

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle est organisée en collaboration avec chaque stagiaire.
- Pour plus d'informations, consulter nos écoles partenaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours disciplinaires et transversaux aux quatre domaines de formation, travaux dirigés, recherches personnelles, mutualisation entre les stagiaires, voyage d'étude, préparation aux épreuves de certifications.

INSCRIPTION ET RENTREE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les modalités d'évaluation sont organisées par blocs de compétences. Chaque bloc doit être validé pour l'obtention du diplôme (pas de compensation entre blocs de compétences).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale de niveau 7 (niveau le plus élevé dans le secteur médico-social) permet l'accès aux fonctions de Direction générale – Direction territoriale – direction de pôles, de dispositifs.
- Il est possible de suivre d'autres formation en complément, comme par exemple le diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale (DEIS), qui prépare des professionnels à l'accompagnement des équipes de direction et de management du champ social et médico-social.
-

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Léa TUPINIER (06.77.61.49.52/ l.tupinier@cfasanitaireetsocial.fr)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

